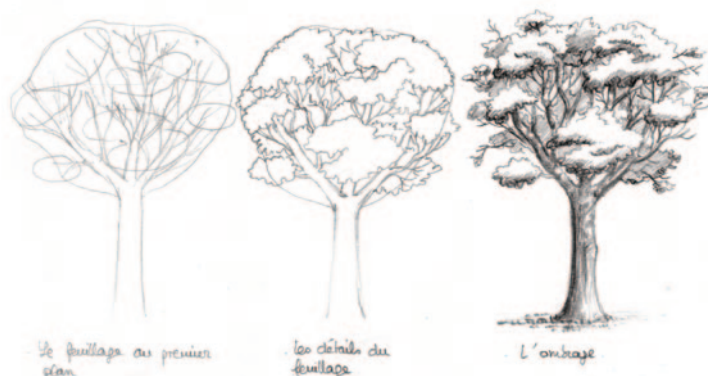




Stage d'initiation à l'aquarelle botanique de terrain

Du 10 au 12 juillet 2023, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un stage d'initiation à l'aquarelle botanique de terrain (3 jours = 21 h) à Saint-Germain-de-Calberte (Lozère)



Formateur : Serge MÜLLER, auteur, illustrateur et botaniste écologue

Pré-requis : aucun

Objectifs

- découvrir les techniques de base de l'aquarelle naturaliste
- pratiquer ces techniques au moyen d'exercices simples
- apprendre à appliquer ces techniques sur le terrain

Nombre de participants :

4 personnes minimum ; 12 personnes, maximum

Les participants doivent être à jour de la cotisation 2023 à l'association La Garance voyageuse

Tarif = 240 € // ou tarif étudiant = 180 € (sur justificatif)
[fiche d'inscription au verso]

Programme

Jour 1 (9h-12h30 et 13h30-17h)

- présentation du matériel
- les techniques du lavis : à-plats et dégradés ; travail sur mouillé

Jour 2 (9h-12h30 et 13h30-17h)

- la théorie des couleurs : applications pour l'aquarelle
- volumes et ombrages

Jour 3 (9h-12h30 et 13h30-17h)

- les mélanges de couleurs
- la réalisation d'une planche botanique de terrain



Moyens pédagogiques

La formation se déroule entièrement en présentiel et toutes les séances sont prévues pour être réalisées en extérieur afin de travailler sur des sujets réels. En cas de météo défavorable, il sera néanmoins possible de travailler en salle.

Le stage est constitué autour d'une alternance entre différentes approches (apports théoriques, observations et travail pratique), agrémentées d'un soupçon de botanique.

Les participants apporteront une partie du matériel (noté obligatoire ci-dessous), mais du matériel sera disponible pour être prêté aux participants durant le stage (noté facultatif ci-dessous).

Matériel obligatoire

Papier aquarelle (format A4 ou proche, grain fin, 300 g/m², bloc de 20 feuilles minimum, de préférence collées sur 4 côtés)

Papier dessin brouillon (> 120 g/m²)

Bloc papier pour prise de note

Mouchoirs en papier

Verre et gourde d'eau

Crayon HB, B ou F

Gomme blanche

Planche fine ou support cartonné + pinces

Matériel facultatif (à n'apporter que si vous en avez déjà)

Boîte d'aquarelles (tubes ou demi-godets)

Pinceaux aquarelle (1 pinceau large et 1 pinceau fin)

Matériel de petite randonnée (sac à dos, pique-nique, eau, bonnes chaussures, chapeau, vêtement chaud et vêtement de pluie)

Siège léger transportable si besoin

Pour des renseignements sur le déroulement du stage, vous pouvez contacter Serge Müller
par courriel à l'adresse : muller.garance@gmail.com

Conseils pratiques

Si vous avez besoin d'hébergement à Saint-Germain-de-Calberte, vous pouvez contacter :

- Le Petit Calbertois (chambres ou gîtes, restaurant),
<https://lepetitcalbertois.fr/>
- Le Serre de la Can (village de gîtes),
<https://leserredelacan.com/>
- Au Figuier des Cévennes (gîte au centre du village),
<https://www.gite-etape-cevennes.fr>
- La Garde (gîtes, camping),
<http://cevennes-voyages.com/>



Pour d'autres renseignements, contacter le Bureau d'information touristique de Saint-Germain-de-Calberte :

<https://www.en.lozere-tourisme.com/node/41984/ORGLAR048V504FIH/detail/saint-germain-de-calberte/bureau-d-information-touristique-de-saint-germain-de-calberte>

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques, inscription + adhésion éventuelle) à :

La Garance voyageuse, 48370 Saint-Germain-de-Calberte

En cas d'annulation de votre fait moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais d'encadrement vous seront remboursés.

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au stage d'aquarelle botanique : **ci-joint un chèque de 240€ (ou 180€)**

☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins également **un chèque d'adhésion** à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile 2023 :

☐ **20€** (tarif normal);

☐ **10€** (petit budget);

☐ **30€** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**

ou par virement, n° IBAN : FR 43 20041 01009 0328789A030 38

[merci de penser à joindre un justificatif si vous êtes étudiant(e)]

J'ai bien noté, en cas d'annulation de mon fait moins d'un mois avant le début du séjour, que seuls 30 % des frais d'encadrement me seront remboursés.

Signature :

